

**Administration communale
de SCHAERBEEK
Service Urbanisme
Place Colignon, 1**

B – 1030 BRUXELLES

Bruxelles, le

V/Réf : B/176/41/AG/MC (corr. M. A. Griffet)
N/Réf : AVL/KD/SBK-2.139/s.343
Annexe : 1 dossier

Madame,
Monsieur,

Objet : SCHAERBEEK, Avenue Louis Bertrand, 41. Transformation d'une maison de maître.
(Régularisation.)

En réponse à votre lettre du 17 février 2004, en référence, reçue le 19 février, nous avons l'honneur de porter à votre connaissance que, en sa séance du 4 mars 2004, et concernant l'objet susmentionné, notre Assemblée a émis les remarques suivantes.

Bien qu'elle regrette que les travaux aient pu être réalisés sans permis et qu'elle ne peut encourager cette manière de faire, la Commission estime que les travaux intérieurs ne portent pas atteinte à la qualité esthétique de l'avenue Louis Bertrand. Elle rappelle néanmoins à la Commune que cette avenue est inscrite à l'inventaire légal comme site et que la plupart de ses immeubles qui datent d'avant 1932 présentent des élévations remarquables, d'inspiration éclectique ou Art nouveau. Il convient dès lors d'apporter toute l'attention nécessaire à la préservation de cette avenue.

Veillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos sentiments distingués.

A. VAN LOO
Secrétaire

J. DEGRYSE
Président

C.c. : A.A.T.L. – D.M.S., A.A.T.L. – D.U.